

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 22 Mars 2022

Déléguée du Comité de Direction : M. Allio BERNARD (Absent excusé)

Présents : M. SMITH John (Président), Mme MANCINI Angélique, MM. MICHEL Claude, LOUNISSA Rafik, GUELHES Bernard,

Absents excusés : Mme CHAZAL Stéphanie, MM. ESSAHRAOUI Kamal, GUIGUE Fabien, AJJANI Hicham, MARTINEZ Vincent, KINNOUS Chaïb, AJJANI Rachid, VAN MEEL Alan.

Reçus : M. M'HAYA Nabil

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

TROP PERCU

Nous rappelons aux arbitres et aux clubs que l'indemnité forfaitaire pour les compétitions U13 masculin, et féminine U15 et U18 et de **34 Euros uniquement et qu'il ne faut pas rajouté sur votre feuilles de frais 2021 2022 les frais de déplacement en plus.**

La commission demande le remboursement du dépassement aux arbitres suivant :

Monsieur BELLADRI Yanis U15 F VENTOUX SUD/COURTHEZON du 26/02/2022 trop perçu de 35 euros à rembourser au club de VENTOUX SUD, sous réserve de sanction ultérieure.

Monsieur DHEM Otmane U15 F à 8 VENTOUX SUD/APT , du 5/3/2022, trop perçu de 22 euros, à rembourser au club de VENTOUX SUD, sous réserve de sanction ultérieure.

Monsieur EFE Mathieu, U18 F à 8, VENTOUX SUD/US TOURAINE DU 23/10/2021, trop perçu de 27 euros à rembourser au club de VENTOUX SUD, sous réserve de sanction ultérieure. De plus nous vous demandons **Monsieur EFE** d'utiliser les feuilles de frais de 2021 2022 (disponible sur le site),

Monsieur CACHEUX Sébastien, U18 F à 11, VENTOUX SUD/US CADEROUSSE, du 06/11/2021 trop perçu de 35 euros à rembourser au club de VENTOUX SUD, sous réserve de sanction ultérieure

Monsieur AUBERT Adrien, coupe U15F à 8, VENTOUX SUD/SC COURTHEZON, du 06/11/2021, trop perçu de 35 euros à rembourser au club de VENTOUX SUD, sous réserve de sanction ultérieure

SUITE AUX DECISIONS GOUVERNEMENTALES SUR LA SUSPENSION DU PASS VACCINAL. LES ARBITRES SONT INVITES A CONSULTER LE SITE DU DISTRICT AU SUJET D'UN POTENTIEL NOUVEAU PROTOCOLE.

CORRESPONDANCES

CLUBS

NYONS FC dans la mesure du possible

ORANGE FC reçu votre courrier

DISTRICT VAL DE MARNE nous vous faisons parvenir son dossier

FA VAL DURANCE note de frais transmise

US TOURAINE note de frais transmise

ECOLE MUNICIPALE ANGLOISE dans la mesure du possible

ORANGE FC note de frais demandée

FOOTBALL CLUB SAINT REMOIS reçu votre courrier

SAINT DIDIER ESPERANCE PERNOISE nous sommes au courant du problème

FC JONQUIERES ET FC CAVAILLON M. Desolés vous remercions pour votre accueil et votre exemplarité

ORANGE FC note de frais transmise

ARBITRES

- **M. EL AFOUI Abdelmajid** note de frais transmise

- **M. ROSSO Lloyd** courrier remis à qui de droit

- **M. BOURKOUNE Ahmed** envoyez votre note de frais

- **M. CATTANEO Angelo** justificatif de non présence au match U17 Grand Vaucluse en attente

- **M. MRIOUAH Chadi** veuillez nous faire parvenir votre note de frais pour le match coupe Avenir U15 en date du 20/03/2022

- **M. NIVET Arnaud** veuillez faire votre indisponibilité sur votre boîte myFFF

- **M. ZENASNI Noël** bien reçu votre mail
- **M. NGUEMA EYI Loïc** veuillez faire votre indisponibilité sur votre boîte myFFF
certificat de reprise à nous envoyer
- **M. HERNANDEZ Jesus** problème informatique
- **M. NGUEMA EYI Loïc** envoyez votre note de frais ainsi que le chèque en question
- **Mme CHOPIN Corinne** problème informatique
- **Melle COUSTON Leïla** vu samedi 19 mars avec les personnes concernées
- **M. AOULAD AHMED Yassin** reçu votre courrier
- **M. MOUSSA Houmadi** vous êtes à la disposition de la Commission des Arbitres
- **M. ABESS Kara Ali** le règlement ne le prévoit pas, envoyez votre note de frais pour votre déplacement
- **M. DESOLA Cédric** remerciements transmis
- **M. CHFIRA Norddine** en attente de justificatif
- **M. VITTORIETTI Yannick** nous comprenons votre mécontentement, envoyez votre note de frais
- **M. KHAMOUS Abdel** veuillez le notifier sur votre fiche de renseignements, bonne chance dans votre nouvel emploi
- **M. SCHOUMANN Leuridan** Gérald reçu votre certificat, prompt rétablissement, veuillez faire votre indisponibilité sur myFFF, en attente d'un certificat de reprise

La Commission des Arbitres tient à féliciter ses deux jeunes arbitres stagiaires pour leur écusson :

M. MORCHE Clément
M. BEN THABET Mehdi

JUSTIFICATIFS EN ATTENTE : BO du 22/03/2022

M. AUBERT Anthony 19/03/2022 au 28/03/2022
M. TOSELLO Hugo 26/03/2022
M. GHAJDAOUI ALAOUI Khalid 26/03/2022
M. MORCHE Clément 26/03/2022

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Nous rappelons aux arbitres que suite à de nombreuses indisponibilités tardives non justifiées, la Commission des Arbitres a pris la décision d'attribuer -1point à tous les arbitres ne justifiant pas son indisponibilité dans les 15 jours suivants par un certificat médical, attestation professionnel ou autre, conformément au Règlement Intérieur.

La commission vous rappelle qu'à partir du vendredi la seule personne que vous devez contacter est celle des contre-arguments.

La commission a donné comme consigne aux responsables des désignations de ne pas répondre directement aux arbitres. Merci

INDISPONIBLES

**ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 15 JOURS.
MOINS DE 10 JOURS L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE.
DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE
L'APPLICATION DU REGLEMENT.**

- M. BOUAISS Fouad 31/03/2022 au 12/04/2022
- M. VIDOU Florian 02/04/2022
- M. AUBERT Anthony 19/03/2022 au 28/03/2022
- M. MOUSSA Houmadi 26/03/2022 (samedi)
- M. TABICH Omar 27/03/2022 au 08/05/2022
- M. TOSELLO Hugo 26/03/2022
- M. BOUAITA Samir du 03/04/2022 au 01/05/2022 (dimanche)
- M. GHAJDAOUI ALAOUI Khaled 26/03/2022
- M. COLOMBO Stephan 09/04/2022 au 10/04/2022
- M. MORCHE Clément 26/03/2022
- M. VAN MEEL Alan 09/04/2022 au 10/04/2022
- M. NIVET Arnaud 10/04/2022 (dimanche)
- Mme CHOPIN Corinne 16/04/2022 au 17/04/2022
- M. ERRAKHAOUI Jamal 01/04/2022 au 01/05/2022
- M. ALVES Tony 09/04/2022 au 10/04/2022

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. AJJANI Rachid contreirement Seniors et Jeunes 06.73.86.35.55